

HAUT FONCTIONNAIRE DE DÉFENSE

Arrêté du 11 septembre 2001 modifiant et complétant l'arrêté du 16 décembre 1996 portant désignation des autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme

NOR : EQU00110185A

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense et notamment son titre III ;

Vu le décret n° 80-243 du 3 avril 1980 relatif aux attributions des hauts fonctionnaires de défense, modifié par le décret 86-446 du 14 mars 1986 ;

Vu l'instruction générale interministérielle n° 900/SGDN/SSD/DR du 20 juillet 1993 sur la sécurité des systèmes d'information qui font l'objet d'une classification de défense pour eux-mêmes ou pour les informations traitées ;

Vu la recommandation n° 901/DISSI/SCSSI du 2 mars 1994 pour la protection des systèmes d'information traitant des informations sensibles non classifiées de défense ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 1996, modifié et complété par les arrêtés du 16 décembre 1996, du 6 avril 1998, du 4 novembre 1998, du 2 août 1999, du 7 janvier 2000, du 3 janvier 2001 et du 22 juin 2001, portant désignation des autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme ;

Sur proposition du haut fonctionnaire de défense,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 12 juillet 1996 susvisé est modifié et complété comme suit :

Sont désignés en qualité d'autorité qualifiée en matière de sécurité des systèmes d'information :

A. - Administration centrale

Pour la direction de l'établissement national des invalides de la marine : M. Trempont (Jean-Louis),

Pour le conseil général des ponts et chaussées : Mme Segretain Maurel (Mireille), inspectrice générale de l'équipement, en remplacement de Mme Lefloch Fournier (Janine).

Pour le commissariat général aux transports, le commissariat aux transports terrestres, le commissariat aux transports aériens et le commissariat aux transports maritimes : M. le colonel Chevalier (Robert) en remplacement de M. le colonel Barbet (Claude).

B. - Services déconcentrés

*Pour les directions régionales de l'équipement
directions départementales*

Pour la direction régionale de l'équipement Midi-Pyrénées, direction départementale de l'équipement de la Haute-Garonne : M. Gavalda (Yves), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de Mme Borie (Marie Hélène).

Pour la direction régionale de l'équipement Picardie, direction départementale de l'équipement de la Somme : M. Harle (Denis), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de M. Perot (Gérard).

Pour la direction régionale de l'équipement Poitou-Charentes, direction départementale de l'équipement de la Vienne : M. Leroux (Gilles), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Gomme (Didier).

Pour les directions départementales de l'équipement

Pour la direction départementale de l'Ardèche : M. Descatoire (Christophe), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Vaggiani (Jean-Pierre).

Pour la direction départementale de l'Aube : M. Liogier (Pierre), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Heroguelle (Jean-Marc).

Pour la direction départementale de la Charente-Maritime : M. Gauche (Jean-François), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Cornec (René).

Pour la direction départementale du Gard : M. Dussarrat (Christian), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat.

Pour la direction départementale du Jura : M. Bresson (Laurent), attaché principal des services déconcentrés, en remplacement de M. Treinsoutrot (Didier).

Pour la direction départementale du Maine-et-Loire : il est mis fin aux fonctions de M. Derrien (Marc).

Pour la préfecture de Paris, direction de l'urbanisme et des actions de l'Etat, il est mis fin aux fonctions de Mme Esquiague (Ghislaine).

Pour la direction départementale de l'équipement de la Vienne : il est mis fin aux fonctions de M. Leroux (Gilles).

Pour la direction départementale de la Guyane : Mme Guyader (Annie), attachée principale des services déconcentrés.

C. - Etablissements publics et organismes rattachés

Pour Voies navigables de France : M. Bossavy (Franck).

Pour Météo France : M. Bourdette (Jean-Pierre) en remplacement de M. Beriot (Nicolas).

Pour Aéroports de Paris : M. Roche (Jean-Pierre).

Pour l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : M. Hamel Lucien.

Pour Réseaux ferrés de France : il est mis fin aux fonctions de M. Truffet (Jean-Marc).

Article 2

Cet arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :
*L'ingénieur général des ponts et
chaussées,
haut fonctionnaire de défense,
commissaire général aux transports,
B. Grange*